



N° d'épreuve FFM \_\_\_\_\_ 285  
Moto-Club \_\_\_\_\_ Artense Moto Club  
N° d'affiliation \_\_\_\_\_ 1906  
Date \_\_\_\_\_ 17/07/2022  
Lieu \_\_\_\_\_ Saint-Genès-Champespe (63)  
Organisateur technique - Louis Papon  
E-mail \_\_\_\_\_ fredpapon63@gmail.com  
Téléphone \_\_\_\_\_ 0674205634

14 MARS 2022

## MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

## REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

### Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

### Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	PAPON Frédéric	Licence : 051874
Président du Jury ou Arbitre*	PAGNIEN Éric	Licence : 018721
Membre du Jury	VERGNE Noémie	Licence : 418029
Membre du Jury	ASTORINO Aldo	Licence : 317753
Commissaire technique responsable	DUFAL Pierre-Jean	Licence : 150102
Responsable du chronométrage	BREUIL Stéphanie	Licence : 351401

\* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

### Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Espoir 65	7 ans	12 ans	65 cc	35 € chpt zone mcf
Espoir 85	9 ans	15 ans	85 cc	35 € chpt zone mcf
Open 125	13 ans	/	125 cc 2T	45 € chpt zone mcf
MX1 et MX2	15 ans	/	125 2T à 650 4T	45 € chpt zone mcf
Trophée Vétéran	40 ans	/	125 2T à 650 4T	45 € chpt zone mcf

#### Engagement :

Site Internet ---- Engagesport.com  
Contact ----- PAPON Frédéric  
Téléphone ----- 0674205634 E-mail--- fredpapon63@gmail.com

#### Chronométrage :

Location de transpondeur :  oui  non  
Tarif : 15 €  
Caution : NON

**Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques**
**Licences à la journée :**

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON  OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

**Contrôles administratifs :**

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

**Contrôles techniques :**

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

**Article 5 Réclamations**

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

**Article 6 Médicalisation de la manifestation**

Nom du responsable médical ....	<b>Dr PLANCHE Pauline</b>		
Nombre de secouristes .....	<b>4 + 1 véhicule de sécurité</b>	Nombre d'ambulance(s) .....	<b>2</b>
	Issoire ou CHU de Clermont Fd	Temps de trajet (en min) .....	<b>40-60min</b>
Hôpital le plus proche .....			

**Article 7 Le site de pratique**

<b>Accès :</b>		<b>Caractéristiques :</b>	
Nom du site .....	<b>Terrain de Motocross des Vergnauds</b>	Longueur du circuit .....	<b>1300m</b>
Adresse .....	<b>63850 Saint-Genès-Champespe</b>	Largeur minimum de la piste .....	<b>5m</b>
		Largeur de la grille .....	<b>30m</b>
		Longueur de la ligne droite de départ .....	<b>100m</b>
		Nombre d'OCP* .....	<b>13</b>
		*Officiels Commissaires de Piste	

<b>Capacité Moto :</b>
Pendant les essais : <b>40</b>
En manche : <b>40</b>

<b>Capacité Quad/Side-car :</b>
Pendant les essais : ...
En manche : ...



- **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

**Visa du Moto-Club**

Date : **13/03/2022**


**Visa de la Ligue**

Date : **15 MARS 2022**

**LIGUE MOTOCYCLISTE**  
AUVERGNE-RHONE-ALPES  
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve  
26600 LA ROCHE DE GLUN  
TEL : 04 75 55 22 50

**Visa de la FFM**

Date :  
Numéro :

# **Motocross Saint-Genès-Champespe**

SAMEDI 16 JUILLET 2022

16H a 19H CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

19H15 REUNION JURY

DIMANCHE 17JUILLET 2022 MATIN

7H A 7H45 CONTROLE ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

8H00 A 8H15 ESSAI LIBRE VETERANS 15min

8H20 A 8H35 ESSAI LIBRE OPEN GROUPE A 15min

8H40 A 8H55 ESSAI LIBRE OPEN GROUPE B 15min

9H00 A 9H15 ESSAI LIBRE 65cc 15min

9H20 A 9H35 ESSAI LIBRE 85cc 15min

**PAUSE 30 MIN**

10h05 A 10h20 ESSAI CHRONO VETERANS 15min

10H25 A 10H40 ESSAI CHRONO OPEN GROUPE A 15min

10H45 A 11H00 ESSAI CHRONO GROUPE B 15min

11H05 A 11H20 ESSAI CHRONO 65cc 15min

11H25 A 11H40 ESSAI CHRONO 85cc 15min

**PAUSE**

13H15 A 13H35 1ERE MANCHE VETERANS 15min+1T

13H40 A 14H00 1ERE MANCHE 65cc 12min+1T

14H05 A 14H25 1ERE MANCHE 85cc 15min+1T

14H30 A 14H55 1ERE MANCHE GROUPE B 15min+1T

15H00 A 15H20 1ERE MANCHE GROUPE A 15min+1T

**PAUSE 20 min**

15H40 A 16H00 2EME MANCHE VETERANS 15min+1T

16H05 A 16H25 2EME MANCHE 65cc 12min+1T

16H30 A 16H50 2EME MANCHE 85cc 15min+1T

16H55 A 17H15 2EME MANCHE GROUPE B 15min+1T

17H20 A 17H40 2EME MANCHE GROUPE A 15min+1T

18H REMISE DES PRIX

18H10 REUNION DE JURY